

N°49

Janvier-Février-Mars 2021

BONNAC Infos

EDITO



Au début du printemps dernier, nous avons subi de plein fouet une crise majeure. Nous pensions avoir échappé au pire, hélas on ne sait plus... Il est encore impossible de mesurer totalement l'ampleur du choc sanitaire et des conséquences sociales et économiques à venir.

Un virus qui n'était pas forcément pris très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, enseignants et agents du service public.

Les commerçants, professionnels de santé et artisans ont toujours été présents pour nous garantir localement les meilleurs services. Cet épisode de pandémie nous aura permis de reconnaître leurs efforts. Nos meilleurs remerciements sont de leur réserver la priorité de nos achats et services.

Mes collègues élus que je remercie sincèrement ont fait face à toutes les contraintes pour assurer un maximum de sécurité et d'efficacité au côté des personnels.

Nous regrettons tous de n'avoir pu tenir davantage de réunions. Le conseil municipal et les commissions s'adaptent et fonctionnent, les groupes de travail se forment au fur et à mesure de l'émergence et de la concrétisation des projets.

Nos associations sont pénalisées elles aussi. Elles sont à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti. La reprise progressive nécessitera encore de la vigilance.

Gardons intact l'espoir et l'optimisme afin que le virus et les risques soient rapidement derrière nous.

Le vaccin (tant attendu...) ne réglera pas tout du jour au lendemain...

Même les moments conviviaux en famille ou avec les amis ont été affectés par prudence. Continuez à prendre soin de vous et des vôtres. Vos élus vous adressent leurs meilleurs vœux et restent disponibles pour assumer leurs attributions.

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Pour l'édition 2020, et pour respecter les contraintes liées à la pandémie, Cyrille Laborde a redoublé d'efforts : circuits fléchés, gel hydroalcoolique,...

ENSEMBLE
RESTONS CONNECTÉS !

www.bonnac-la-cote.fr



www.facebook.com/bonnaciacote





Changement de RESPONSABLE DES SERVICES à la Mairie



Le poste de responsable des services municipaux était occupé depuis plusieurs années par Etienne Fabre.

Celui-ci ayant souhaité bénéficier d'une mutation professionnelle en s'installant familialement dans une autre région, nous garderons de lui l'efficacité et le sérieux pour conduire les missions d'encadrement, d'organisation et de gestion au côté des élus.

Il a su faire apprécier son approche pragmatique et rigoureuse des problématiques communales, que ce soit avec les autres entités administratives, avec nos concitoyens et

l'ensemble de la communauté de proximité : éducative, associative, ...

Le recrutement de celle qui est appelée à lui succéder – Aurore Delourme a eu lieu courant octobre et elle a pu prendre son poste dès le 1^{er} novembre après une période de « tuilage » avec Etienne Fabre.

Ses potentialités, son expérience sur des affectations dans des communes de tailles diverses, doivent lui permettre de rapidement prendre la mesure de son nouveau poste qui conjugue à la foi la part administrative liée aux responsabilités induites mais aussi la part de proximité avec le terrain en relation avec l'ensemble des équipes municipales.

Si ce n'est déjà fait, vous ne tarderez pas à la rencontrer lors de vos relations avec l'« administration » communale. Nous lui souhaitons réussite sur cette mission à laquelle les élus sont attachés. ●

La BIBLIOTHÈQUE de Bonnac-la-Côte bientôt en ligne !

La bibliothèque municipale se modernise et disposera dès le 1^{er} février d'un portail culturel accessible 24/24h et 7 jours sur 7. À partir de ce site, vous pourrez faire des recherches dans le catalogue de la bibliothèque, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre « compte lecteur ».



Vous trouverez aussi des informations pratiques, les actualités de la bibliothèque, les coups de cœur de Bernadette ainsi que le programme des animations.

Pour connaître le fonctionnement, rendez-vous sur : <https://bibliotheque.bonnac-la-cote.fr> à partir du 1^{er} février.

Merci aux fidèles lecteurs qui ont été très actifs pendant les périodes de confinement, malgré les contraintes sanitaires.

Une APPLICATION MOBILE dédiée à la bibliothèque sera aussi disponible le 1^{er} février 2021 !

- Téléchargez l'appli **BibEnPoche** (pour iOS et Android)
- Recherchez "Bonnac" ou "87270"
- Connectez-vous avec votre numéro d'abonné
- Accédez à vos prêts, réservations, prolongez vos prêts de documents, consultez le catalogue...

Nous vous proposons également un service de « Drive » à la bibliothèque.



Plus d'informations au **05 55 37 76 30** ou par mail : bibliotheque-bonnac-la-cote@orange.fr ●

Changement de délégataire pour la structure « CÂLINS ET GALIPETTES »

Le 1^{er} novembre 2020. Depuis août 2014, la structure « Câlines et Galipettes » accueille les enfants de trois mois à six ans sous forme d'une délégation de service public confiée à la Mutualité Française. Comme le prévoit la loi, la collectivité a lancé un nouvel appel d'offres, courant 2020, pour renouveler le marché en cours. Plusieurs organismes se sont manifestés et le choix de la collectivité s'est porté sur un autre gestionnaire : PEP87. Les critères de sélection qui ont conduit à ce choix portent sur l'approche globale proposée : projet favorisant la dynamique de proximité et de gestion de la structure associé à l'aspect économique. Le changement de délégataire est intervenu le 1^{er} novembre. Tout a été mis en œuvre par la municipalité pour que cette passation de délégataire soit la plus transparente en occasionnant le moins de changements pour les parents et les enfants. En effet, le personnel de la structure reste en place et poursuit l'accueil des enfants sans changement d'organisation. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de la direction de la structure ou téléchargeables sur le site de la commune. ●



L'actu de Bonnac

→ INSTALLATION D'UN MODULE SANITAIRE TYPE "CONTAINER" À L'ÉCOLE

A

fin de faciliter l'application des règles sanitaires renforcées en cette période difficile de pandémie,



la municipalité a équipé l'école Bel Horizon d'un module sanitaire type "container" installé dans la cour fin

novembre. Celui-ci comporte cinq WC, dont un pour personnes à mobilité réduite et six points de lavage des mains. Cet équipement a été mis en service avec efficacité par les agents de l'équipe technique communale. ●

→ DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

A

près l'installation de trois armoires nécessaires pour couvrir notre commune, Orange poursuit le déploiement de la fibre. Les premiers clients éligibles le seront à partir d'avril 2021 pour une couverture totale fin 2022. ●



→ TRAVAUX DE RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

D

ébut novembre, le monument aux morts de la commune dont l'état se dégradait a bénéficié d'un nettoyage complet ainsi que de la pose de nouvelles plaques, les travaux ont été confiés à l'entreprise Danglard. ●



→ TRAVAUX DE VOIRIE

E

n plus des campagnes annuelles régulières d'entretien des revêtements et réseaux, de curage de fossés et de fauchage des bas-côtés, d'égavage, ce sont des chantiers d'élimination des eaux pluviales – la Faucherie et de sécurisation de la circulation avec la modification de l'intersection des routes du Puy du Loup et de Bled (afin de garantir une meilleure sécurité trois "cédez le passage" ont été réalisés afin de palier au manque de visibilité de cette intersection), qui ont clôturé le programme 2020. ●



→ 100 ANS SÉPARENT CES DEUX CLICHÉS...



N

ous sommes place de l'Europe en centre-bourg de Bonnac-la-Côte.

Hier comme aujourd'hui, cette place est un lieu de rencontre, d'échange et créateur de lien social. En ces périodes de confinement, nous avons tous besoin de revenir aux valeurs essentielles : le partager ensemble.... ●

N → NOUVEAUX RÉSIDENTS

ous avons pour habitude d'inviter les nouvelles familles s'installant sur la commune pour faire connaissance. Les contraintes sanitaires n'ont pas permis ces temps d'échange et ce ne sera que « partie remise ... ». A tous ceux-là nous souhaitons la bienvenue et les élus et services municipaux sont à votre disposition pour tous sujets liés à votre installation. ●

D → ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN ALSH

epuis la rentrée scolaire de 2018, un ALSH est ouvert les mercredis après-midi pendant l'année scolaire pour les enfants de 3 à 11 ans. La commune envisage de développer cette activité pendant les vacances scolaires et s'est fixé pour objectif une mise en place à l'horizon 2022. Elle s'insère dans une réflexion plus globale, en vue de la construction de nouveaux locaux polyvalents dans lesquels le centre aéré pourrait fonctionner, sur le site de Mortemare, près du gymnase. Afin de mettre en œuvre ce futur Accueil de Loisirs Sans Hébergement, la municipalité souhaite recueillir vos avis et suggestions. Pour cela, parents, futurs parents, grand-parents, vous avez la possibilité de remplir le document joint et de le retourner à la mairie ou de remplir le document en ligne sur le site Internet de la commune. Réponse souhaitée avant le : 1^{er} février 2021. ●

D → LA COVID N'A PAS FAIT FUIR LE PÈRE NOËL !

epuis quinze ans Cyrille Laborde créé la magie en transformant sa maison et son jardin en résidence du Père Noël. Et 2020 n'y aura pas échappé. Covid oui mais étoiles dans les yeux aussi ! Afin de respecter les contraintes gouvernementales Cyrille s'est adapté : Gel hydoalcolique, circuit fléché, horaires aménagés et plus de passages du Père Noël. Sans oublier les nouveautés pour le plaisir des petits et des grands. Afin de prolonger la magie de Noël, la maison illuminée vous accueille jusqu'au 10 janvier. ●



F → REPRISE SPORTIVE

in novembre début décembre les activités sportives extrascolaires de plein air ont pu reprendre uniquement chez les mineurs. L'école de vélo de l'élan cycliste d'Ambazac est venue s'entraîner sur le terrain du cyclo cross autour du Vélodrome mais aussi près de Mortemare le mercredi 9 décembre. Les jeunes ont pu s'en donner à cœur joie et parmi eux quelques bonnacois. ●



L' → PÊCHE DE L'ÉTANG

opération de pêche qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions le jeudi 17 décembre a permis de faire un bilan complet de la présence des différentes espèces de manière à prévoir un prochain ré-empoissonnement adapté pour la prochaine saison de pêche. Le travail préparatoire des agents techniques municipaux, leur réactivité a à nouveau pu être constatée. Plus d'une tonne de poissons a été répertoriée, et remise à l'eau immédiatement, à savoir : Carpes : 773 kg - Brochets : 100 kg - Gardons : 80 kg Tanches : 28 kg - Perches : 23 kg ●



→ **Dimanche 7 février**, spectacle par Culture en Plein Champ à la MTL.

→ **Samedi 14 février, dimanche 15 février et lundi 16 février**, stage ameublement par Couture Plaisir à la MTL.

→ **Samedi 6 mars**, soirée culturelle par Bonnac Rando à la MTL.

→ **Samedi 20 mars**, Soirée théâtrale organisée par Bonnac Loisirs à la MTL

→ **Dimanche 28 mars**, journée cyclisme.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - numéro unique et gratuit (Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Claire Mondot - 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Cabinet kinésithérapeute :

Marie Berlanda et Emilie Thomas

09 86 27 77 79

Ecole Primaire : **05 55 36 66 06**

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

05 55 04 19 31

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00**

Communauté Urbaine Limoges Métropole :

05 55 45 79 00 - www.agglo-limoges.fr